

temps de guerre dans un pays nouveau, il ait transporté avec lui une collection aussi encombrante de volumes. Sans doute il en a apporté quelques-uns et je le soupçonne fort pour ma part d'avoir fourni l'élément le moins orthodoxe, comme le *Discours* de J.-J. Rousseau, dont la première édition avait paru précisément en 1755.

Peu après son arrivée, il avait épousé Marie-Louise de Couagne, veuve d'un membre de la famille bien connue des Réaume, et c'est elle qui a dû lui apporter la plupart des livres qui figurent à son procès-verbal d'inventaire.

II

1763-1916

Mais, sous le régime français tout entier, nous n'avons guère vu que des bibliothèques privées. Il faut attendre encore vingt ans sous l'administration anglaise avant de rencontrer la première de nos bibliothèques publiques, fondée à Québec, en 1779, par le général Haldimand.

A moins, toutefois, qu'il ne faille accorder le droit de priorité à cette bibliothèque qui fut établie en 1764 à Québec par le sieur Germain Langlois et dont M. Pierre-Georges Roy nous paraît avoir signalé l'existence pour la première fois dans le *Bulletin des Recherches Historiques* du mois de mai 1900. D'après le prospectus que publia alors Langlois, sa bibliothèque aurait consisté en plusieurs centaines de volumes choisis, tant anglais que français, écrits par les meilleurs auteurs, sur des sujets intéressants et amusants. L'on pouvait s'y abonner aux conditions suivantes :